

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail

Arrêté du 28 MAI 2019

portant nomination des examinateurs spécialisés pour les concours externe et interne de recrutement des inspecteurs du travail ouverts au titre de l'année 2019

La ministre du travail,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2000 relatif à l'organisation et au programme des concours de recrutement des inspecteurs du travail, modifié par l'arrêté du 9 juin 2009 et par l'arrêté du 9 juillet 2012, notamment l'article 8,

Vu l'arrêté du 19 octobre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours pour le recrutement d'inspecteurs du travail,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés pour les épreuves orales du concours externe d'inspecteur du travail, organisé au titre de l'année 2019 :

| | |
|--------------------------|--|
| Madame Elodie ALMERAS | Inspectrice du travail à l'unité départementale de Seine-Maritime de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie ; |
| Monsieur Alain BRY | Professeur agrégé hors classe honoraire ; |
| Monsieur Thomas COLIN | Inspecteur du travail à la direction générale du travail ; |
| Madame Marieke FIDRY | Directrice adjointe du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Grand Est ; |
| Madame Céline GISBERT | Attachée principale d'administration de l'Etat à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, unité départementale de la Drôme ; |
| Madame Barbara RUBAGOTTI | Directrice adjointe du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté ; |

Article 2

Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés pour les épreuves orales d'options des concours externe et interne d'inspecteur du travail, organisés au titre de l'année 2019 :

| | |
|-------------------------------|---|
| Monsieur André-Michel AZARIAN | Directeur de projet Environnement Santé Qualité en Côte d'Or ; |
| Monsieur Frédéric COLIN | Maître de conférences à l'université d'Aix en Provence ; |
| Madame Morgane COUTURIER | Professeure agrégée à l'Académie de Caen ; |
| Madame Amélie DAUZOU | Professeure agrégée à l'académie de Rouen |
| Monsieur Baba DIALLO | Inspecteur du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle Aquitaine ; |
| Madame Marie-Laure MESSE-ROTH | Vice-présidente du Tribunal administratif de Strasbourg ; |
| Monsieur Clotaire MOULOUNGUI | Maître de conférences à l'université du Littoral Côte d'Opale ; |
| Madame Céline RANQUE | Inspectrice du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle aquitaine, unité départementale de la Gironde ; |
| Madame Josiane SPITERI | Attachée principale d'administration honoraire, représentante des ministères sociaux au bureau de l'aide juridictionnelle de la Cour de cassation. |

Article 3

Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés pour les épreuves orales de langues étrangères des concours externe et interne d'inspecteur du travail, organisés au titre de l'année 2019 :

| | |
|--------------------------------|----------------------------|
| Madame Alejandra CHULIA JORDAN | Professeure d'espagnol ; |
| Monsieur David CLOSEN | Professeur d'allemand ; |
| Madame Laurinda FERREIRA | Professeure de portugais ; |
| Madame Manon GAIMARD | Professeure d'italien ; |
| Madame Cécile MILLOT-MARICOT | Professeure d'anglais ; |

Article 4

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le **28 MAI 2019**

Le Chef du bureau de recrutement

Arnaud SCOLAN